Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

NON A LA CASSE PROGRAMMÉE DE LA CONVENTION CROIX-ROUGE !

Contre la révision de la Convention Collective entamée par la Croix-Rouge le 14 février 2013 :

suppression de l'indemnité "allaitement", suppression de la récupération des fériés tombant un jour de repos, diminution des indemnités de licenciement pour les cadres, diminution des indemnités de départ en retraite, diminution des indemnités kilométriques, diminution des congés pour évènements familiaux, diminution de la reprise de l'ancienneté à l'embauche, augmentation de la durée maximale de la journée de travail etc..

Pour le maintien de mes droits, je signe :

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE

Les salariés ne doivent pas faire les frais du sous-financement de nos activités ni des choix stratégiques de la Croix-Rouge

Merci de retourner la pétition par e-mail, fax ou par la Poste, à la :
Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT
263, rue de Paris, Case 538 – 93515 MONTREUIL Cedex –
Tél. : **01 55 82 87 71** – Fax : **01 55 82 87 77** e-mail : ufsp@sante.cgt.fr